

# ○○○ Géomètre-expert immobilier

## ••• • Débouchés

- Dans le secteur privé, le géomètre peut travailler pour un bureau d'étude, d'une entreprise de construction ou de travaux publics, pour un bureau de géomètre-expert, une société de topographie. Il peut s'installer en tant qu'indépendant sous le titre de géomètre-expert.
- Dans le secteur public, il peut travailler pour l'administration du cadastre, différents services régionaux en lien avec l'aménagement du territoire, les régies de travaux communales, provinciales ou régionales, l'Institut géographique national, etc.
- Comme expliqué plus haut, le travail du géomètre est essentiel dans un projet de construction, il occupe une fonction où il est en contact et travaille avec différents interlocuteurs tels que ses assistants, les gestionnaires de projets, les chefs de chantiers et d'équipes, différentes administrations et les clients.
- Les déplacements sont nombreux, parfois longs et le travail s'effectue par tous les temps, ce qui n'est pas toujours une partie de plaisir.

## ••• • Organisation

Les cours sont regroupés par unités d'enseignement qui constituent la grille-horaire.

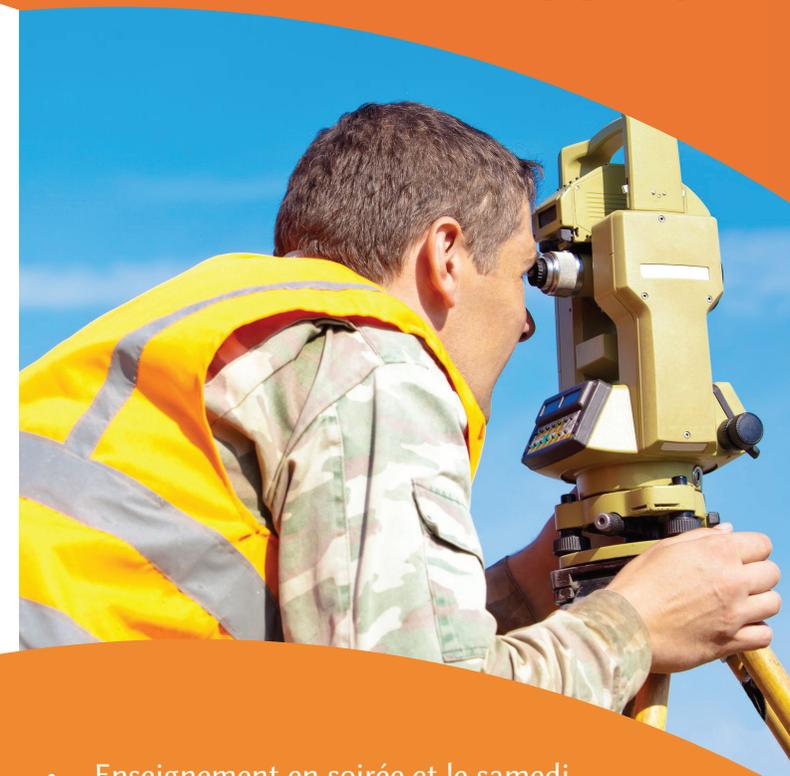
Les unités d'enseignement sont réparties selon les groupes A, B, C et D sur une durée de 4 ans minimum (possibilité d'étaler son parcours de formation).

Les unités d'enseignement doivent impérativement être suivies dans un ordre fixé par l'organigramme.

La réussite de chacune des unités d'enseignement donne lieu à la délivrance d'une attestation de réussite.

Toutes les attestations obtenues sont capitalisables pour donner droit à la présentation de l'épreuve intégrée.

La réussite de l'épreuve intégrée associée aux attestations de réussite confèrent le titre de **GRADUAT DU GEOMETRE-EXPERT IMMOBILIER**



Caussée de Binche 159  
7000 MONS

☎. 065/40.41.92 - 📠. 065/40.41.99  
info@iramps.be - www.iramps.be

- Enseignement en soirée et le samedi
- Enseignement modulaire
- Accessible en 4 ans
- Diplôme homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles



Dans ce document le masculin est utilisé à titre épique

**Vos ambitions, nos formations.**

### ●●● Champ d'activités

Le **gradué géomètre-expert** immobilier est le professionnel qui, dans le respect des règles déontologiques, identifie, délimite, mesure, évalue la propriété immobilière publique ou privée, bâtie ou non, tant à la surface qu'en sous-sol ainsi que les travaux qu'on y exécute.

Il étudie, projette et dirige tant l'aménagement que l'amélioration foncière(e), rural(e) ou urbain(e). Il est l'interlocuteur privilégié dans le cadre d'évaluations d'immeubles, de gestion de patrimoine, d'états des lieux et d'évaluation de dégâts.

Il est amené à exercer des activités d'ordre technique, juridique, économique et agricole. Dans cette optique, il développe des qualités de communicateur efficace.

Le **gradué géomètre-expert** immobilier sera capable :

- De définir les biens immobiliers dans toutes leurs composantes juridiques et physiques ;
- D'établir et signer les plans servant à une reconnaissance de limites, à une mutation, à un règlement de mitoyenneté, et tout autre acte ou procès-verbal constituant une identification de propriété foncière, et qui peuvent être présentés à la transcription ou à l'inscription hypothécaire ;
- De mesurer, calculer et reproduire fidèlement sur site les données techniques ;
- D'observer, définir, délimiter, borner et évaluer la propriété foncière dans le respect des règles de droit ;
- D'offrir ses compétences en qualité d'expert amiable ou judiciaire, d'arbitre ou de conseiller technique que ce soit pour l'établissement de constats d'états des lieux, d'avis d'ordre technique ou d'évaluation de biens fonciers ;
- D'apporter son concours de spécialiste au maître d'œuvre dans la conception de projets en matière d'urbanisme et d'amélioration foncière ;
- D'informer, conseiller, concilier et arbitrer les acteurs en présence dans le cadre des règlements de mitoyenneté et de servitudes, de la gestion de propriété, de la pathologie de bâtiment, des dégâts locatifs et de troubles de voisinage ;
- D'utiliser l'outil informatique et l'appareillage électronique de relevés appropriés ;
- De développer et actualiser les connaissances nécessaires à l'exercice de sa profession, éventuellement dans une langue étrangère.

### ●●● Finalités

Cette section vise à permettre à l'étudiant, dans le respect des règles déontologiques de la profession, conformément au profil professionnel annexé, d'acquérir les compétences théoriques, techniques et méthodologiques relatives à la constitution, l'organisation, la tenue, la présentation et le suivi courant de dossiers ayant trait à :

- l'identification, la délimitation, la mesure et l'évaluation de propriétés immobilières publiques ou privées, bâties ou non, tant à la surface qu'en sous-sol ainsi que les travaux qu'on y exécute,
- l'amélioration et l'aménagement fonciers, ruraux ou urbains,
- l'évaluation d'immeubles, la gestion de patrimoine, l'état des lieux et l'évaluation de dégâts..

## ●●● Les cours du graduat Géomètre - expert immobilier

Unités d'enseignement		ECTS
Métrés	120 p	10
Physique appliquée à la topographie	60 p	3
Eléments de statistique	40 p	3
Mathématique appliquée à la topographie	100 p	6
Droit civil	40 p	3
Statistique et calcul des erreurs appliqués à la topographie	80 p	6
Notions de sciences de la terre	60 p	4
Dessin technique et DAO	80 p	7
Technologie de la construction et connaissance des matériaux appliquée	100 p	8
Droit immobilier, documentation patrimoniale, aménagement du territoire	140 p	12
Dessin assisté par ordinateur appliqué à la topographie	120 p	10
Copropriété, courtage immobilier et gestion de patrimoine	100 p	8
Droit immobilier spécifique	120 p	10
Expertise immobilière	200 p	16
Histoire de la profession et déontologie du géomètre-expert immobilière	40 p	3
Instruments, méthodes de levés et de dessins topographiques	180 p	14
Méthodes de levés et de calculs topographiques	180 p	16
Stage orienté d'insertion socioprofessionnelle	120 p	3
Activités professionnelles de formation	240 p	8
Epreuve intégrée	160 p	20